



Numéro #29
mars 2017

Les Nouvelles du CHSCT 44

CHSCT DU 29 MARS : RETOUR DE LA CGT SEULE !

Nous l'avions annoncé lors de la convocation du CHSCT du 21 mars qui n'avait pu se tenir faute de quorum, la CGT a décidé de revenir en CHSCT après le départ des organisations syndicales lors de la séance du 26 janvier en raison des blocages sur le dossier Tripode et sur la problématique amiante au bâtiment Graslin (Nantes Cambronne).

Sur ces deux dossiers très sensibles, les évolutions positives, qui sont le fruit des mobilisations, nous ont conduit à renouer le dialogue afin de ne pas bloquer plus longtemps le fonctionnement du CHSCT et le traitement des autres dossiers en cours. **Notre déclaration liminaire à la fin de ce 4 pages.**

Les autres organisations ayant choisi de ne pas siéger, **la séance du 29 mars s'est déroulée dans une configuration inédite où seule la CGT était présente** du côté des représentants des personnels.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DU CHSCT À LA DÉLIBÉRATION DU 26 JANVIER

Le président du CHSCT est revenu sur les derniers éléments de réponse concernant le dossier Tripode, comme la mise en place prochaine d'une commission de réforme interministérielle qui devrait aplanir les obstacles rencontrés par les agents du Tripode dans leur parcours du combattant pour la reconnaissance en maladie professionnelle. Sur la question de la reconnaissance du Tripode en site amianté, le rejet du Premier Ministre s'accompagne d'une ouverture sur une potentielle évolution législative.

Les réponses concernant le bâtiment Graslin seront présentées et débattues lors du CHSCT spécial amiante convoqué le 4 avril.

Sur le bilan et la mise à jour des DTA de l'ensemble des directions du CHSCT 44, le président a confirmé la tenue d'un groupe de travail dont la date sera arrêtée en concertation avec les organisations syndicales.

ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Rien de nouveau sous le soleil, la note d'orientations ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2017 est du même tonneau que les années précédentes. Sur le papier les intentions sont bonnes et on ne peut que partager les grands principes de prévention des risques en amont des réorganisations, le renforcement du dialogue social sur les conditions de travail ou le renforcement des acteurs de prévention.

La CGT a dénoncé le grand écart entre ces déclarations d'intention et leur mise en œuvre réelle sur le terrain : des réorganisations pas ou peu anticipées, des moyens insuffisants en effectifs ou en formation pour les acteurs de prévention, un dialogue social en berne...

La CGT a interpellé le CHSCT sur la difficulté d'assurer le suivi de la mise en œuvre effective des aménagements de poste préconisés par le médecin de prévention portant sur l'exercice des fonctions. Sur ce point, la DRFIP 44 s'est engagée à répondre par écrit dans les trois mois.

PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION 2017 DE LA DIRCOFI

La DIRCOFI présentait son programme annuel de prévention des risques professionnels (PAP). L'assistant de prévention a exposé les difficultés de l'exercice annuel pour cette direction inter régionale qui doit présenter son PAP devant 12 CHSCT différents. En dépit de cette contrainte, il faut souligner que la DIRCOFI est la première direction à présenter son PAP cette année.

La CGT a émis un avis favorable, en attirant l'attention sur l'absence de risques répertoriés dans la catégorie A, là où l'intensité du risque est la plus forte, et en soulignant la pertinence de la démarche d'évaluation des mesures de prévention déjà mises en place.

DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE SAUMUR VITI

Les douanes ont présenté le projet de **déménagement du service viticulture de Saumur** au sein du Centre des Finances Publiques. La CGT a reconnu que ce déménagement était accueilli favorablement par l'ensemble des agents, mais elle a indiqué qu'il fallait prévoir un délai de consultation du CHSCT plus en amont pour les cas où des ajustements s'avéreraient nécessaires.

RESTRUCTURATION DOUANES

La création de la Recette Interrégionale des Douanes de Nantes était également soumise à l'avis du CHSCT. Au-delà de la volonté de réduire toujours plus les effectifs, la CGT a dénoncé les dégâts occasionnés par les actuelles restructuration en lien avec la démarche de centralisation des missions. La création de la Recette Interrégionale n'y échappe pas.

Quid de l'avenir professionnel des agents de la Recette Régionale de Rennes amenée à disparaître ? Pas de solution concrète pour le moment même si l'on nous dit que la cellule sociale s'en occupe. En tout cas, il semble que très peu de collègues seront intéressés pour intégrer la RI de Nantes.

Comment les agents de la futur RI pourront-ils faire face à une surcharge de travail liée à un effectif incertain et en cours de formation ?

En effet, l'administration se vante d'avoir ouvert une enquête pour le recrutement des spécialistes de la comptabilité restructurés dans les 30 Recettes Régionales du territoire. Cependant, une mutation forcée n'est jamais très agréable à vivre, même dans une région attractive comme la nôtre, alors nous attendons les candidats en leur souhaitant bonne

chance. Les casses sociales et familiales seront difficiles à éviter de ce côté. Si ce plan A ne fonctionne pas, il ne faudra alors compter que sur le plan B, le plus traditionnel : appel sur tableau de mutation normal. Cela pourrait créer un effet d'aubaine géographique au risque d'avoir à former le tiers du service en même temps que la montée en charge du travail.

Quant aux Paris Spéciaux, ils sont 60 au total formés à la comptabilité et sont actuellement en poste dans les RI déjà créés ou dans les RR en cours d'être restructurées. Les effectifs de ces services n'étant pas encore stabilisés, on souhaite que la future RI de Nantes puisse bénéficier de la compétence d'une poignée d'entre eux mais là encore, il reste des incertitudes.

Nous passerons sur les attermoissements quant au projet immobilier pour le service dont le dossier semble enfin trouver une conclusion...peut-être !!!

Beaucoup d'incertitudes, dans cette centralisation comptable qui comme pour l'ensemble des mesures du Projet Stratégique Douanier montre l'amateurisme de notre DG.

Bravo tout de même à nos cadres locaux qui dans ce **grand cirque** sont des maîtres dans l'art du jonglage, de la prestidigitation et de la langue de bois, même si leurs carrières ou celles de leurs jeunes semblables vont devenir de moins en moins attractives.

Il est malheureusement fort à parier que dans un futur proche, le CHSCT44 ait à traiter des RPS à la RI de Nantes comme dans bien d'autres services douaniers.

Au vu de ces questionnements et des fortes inquiétudes sur les conséquences pour la santé des agents, la CGT s'est déclarée incompétente pour émettre un avis sur cette restructuration et a demandé, à l'instar du CHSCT 35, qu'un expert agréé soit mandaté par l'administration des douanes afin d'informer le CHSCT sur les impacts potentiels, notamment au regard des risques psychosociaux (RPS). La décision de mandater ou non un expert sera prise par la Direction Générale des Douanes.

AUTRES RESTRUCTURATIONS

Sur la fusion du service de publicité foncière (SPF) et du service de l'enregistrement de Saint-Nazaire qui concernait la DRFIP 44, la CGT a émis un avis favorable par rapport aux conditions de mise en œuvre, les agents concernés se déclarant satisfaits à la suite de l'exercice de concertation.

La fiche d'impact sur **la fermeture du pôle de diffusion de l'information SIRENE** de l'INSEE sera représentée à l'occasion d'un prochain CHSCT.

REGISTRES SANTÉ SÉCURITÉ ET CALENDRIER DES VISITES DE SITE DU CHSCT

À la DRFIP 44, les problèmes de travaux, d'amiante et de déménagements au bâtiment Graslin ont généré et génèrent encore un grand nombre de registres dans lesquels les agents font état de leur mécontentement et questionnent la direction sur les risques pour leur santé. Les mesures prises par la direction seront examinées au cours du CHSCT spécial du 4 avril prochain.

La situation du SIP de Nantes Centre a aussi été à l'origine de plusieurs registres où les agents ont exprimé leur ras-le-bol et leur détresse face à une charge de travail qui a explosé. La direction a mis en place des renforts, apporté un appui au pilotage, proposé des allègements de tâches... mais la campagne de l'impôt sur les revenus approchant, l'inquiétude demeure quant aux effectifs réels disponibles du service. Pour la CGT, la question de fond portant sur l'équilibre charges/emplois n'est pas résolu.

Plusieurs registres sont aussi remontés des services douaniers, la plupart interrogeant les projets de réorganisation à l'œuvre, comme à la recette régionale.

Au regard des problématiques qui ressortent dans plusieurs registres et afin de ne pas retarder plus longtemps le démarrage du programme annuel des

visites du CHSCT, la CGT a décidé de deux premières visites au mois d'avril : la recette régionale des Douanes le 25 et le SIP de Nantes Centre le 27.

FINANCEMENT DES ACTIONS

La CGT a validé le financement d'une quinzaine d'actions de différentes natures :

- ✓ Des actions sur le risque amiante : diagnostic avant travaux, mise à jour de dossiers techniques, repérage amiante sur des archives.
- ✓ Achat de matériels ou équipements : gilets tactiques à poches pour les brigades de surveillance des douanes, chariots de manutention, abri vélos Saint-Nazaire de Gaulle...
- ✓ Actions de formation de l'encadrement dans le cadre des plans de prévention des RPS.
- ✓ Dépenses immobilières : travaux de réfection des toilettes du bâtiment Graslin, amélioration de l'éclairage à la Trésorerie de Nantes municipale.

Plus globalement, la directrice de la DRFIP 44 a affiché la volonté de prioriser les investissements immobiliers sur le bâtiment Graslin afin d'améliorer l'environnement de travail des agents qui y travaillent.

PROCHAINE REUNION DU CHSCT LE 4 AVRIL



DECLARATION LIMINAIRE CGT

« La CGT a décidé de reprendre sa participation aux travaux du CHSCT 44. Nous avons déjà répondu présent à la première convocation le 21 mars qui n'a pu se tenir faute de quorum. Nous siégerons donc aujourd'hui 29 mars à l'occasion de la reconvoque de cette séance plénière.

À ce jour, toutes les réponses aux demandes exprimées en intersyndicale dans la délibération du CHSCT du 26 janvier 2017 ne sont pas satisfaites.

Cependant, nous prenons actes des évolutions et des premiers éléments de réponse :

✓ *Sur le dossier du Tripode où, à la suite des discussions qui se sont déroulées au plus haut niveau, le Premier Ministre refuse le classement en site amianté mais ouvre la voie à une évolution législative en saisissant l'Inspection Générale des Affaires Sociales.*

✓ *Sur le dossier du bâtiment Graslin où la prise en compte des problématiques d'amiante et de nuisances liées aux travaux en site occupé s'imposent enfin, en témoigne la convocation prochaine d'un CHSCT entièrement consacré à ce sujet.*

Notre retour en CHSCT ne signifie pas que nous laissons derrière nous ces sujets. Bien au contraire, nous restons déterminés à obtenir, avec les personnels concernés, la reconnaissance du Tripode en site amianté et l'assurance que les agents travaillant dans le bâtiment Graslin ne mettent pas leur santé en danger, tant au regard du risque amianté, que de l'exposition aux poussières.

Pour autant, nous estimons que l'arrêt complet et prolongé des travaux du CHSCT 44 serait préjudiciable. En effet, toutes les directions du CHSCT 44 (DRFIP 44, Direction Régionale des DOUANES, INSEE, SRE, DSFIPE, DIRCOFI et Services Informatiques de la Tour Bretagne) sont confrontées à des évolutions des organisations, des structures, des outils informatiques ou des méthodes de travail qui ont des impacts importants sur les collectifs de travail.

C'est pourquoi nous souhaitons relancer les travaux du CHSCT 44, dans un esprit constructif et combatif, à commencer par l'élaboration d'un programme de visites de sites, avec pour objectif l'amélioration des conditions de travail et la protection de la santé des salarié-es. »



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes)

Matthieu BLIN (DRFIP Saint-Nazaire)

Alain GAUDIN (DOUANES Nantes)

Pascal PIAT (DOUANES Montoir)